

Image not found or type unknown



Succession demi frere et soeur

Par **dd68**, le **10/12/2018** à **07:55**

bonjour rn nous sommes 5 frères et sœurs d'un premier mariage notre maman s'est remariée et eu 2 enfants avec mon beau père lui avait une maison à lui 1 an avant leur mariage maman a vécu 43 ans avec mon beau père il est décédé puis maman est décédée peu de temps après ils n'avaient pas fait de contrat de mariage comment se passe la succession de la maison .

Par **Visiteur**, le **10/12/2018** à **16:13**

Bonjour dd68, rn En l'absence de testament ou adoption, seuls les 3 enfants nés du beau-père sont héritiers. rn Mais vous ne dites pas rien de sa succession avant le décès de votre mère.?